

Réf: Dossier N° : 55106

AVIS DE CONSTITUTION

**SOCIETE « STE DE COURTAGE ET DE CONSEILS EN ASSURANCES
MIENMAN » en abrégé «MIENMAN ASSURANCES »**

**Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON BEL AIR FACE ECOBANK, 06
BPV 114 ABIDJAN**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 05 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « STE DE COURTAGE ET DE CONSEILS EN ASSURANCES MIENMAN » en abrégé «MIENMAN ASSURANCES ».

Objet: Courtage et conseils en assurances

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Mille (1.000) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1.000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON BEL AIR FACE ECOBANK, 06 BPV 114 ABIDJAN

GERANT: Monsieur NEBA BODO SIMPLICE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25899 du 05/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°23291 du 05/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

